

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ,
Adjoints,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTEE :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

15 – 23 juillet 2020

15. Election des représentants de la Commune au Centre de Formation des Apprentis (CFA)

Rapporteur : Monsieur LOURMEDE.

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Considérant que pour la Commune, la représentation à l'Assemblée Générale est de 6 membres parmi lesquels 2 siègeront au Conseil d'Administration.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1 : de procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger assemblées générales et au conseil d'administration pour deux délégués.

Adopté à l'unanimité.

ARTICLE 2 : après appel à candidatures, il est procédé au vote de six délégués au CFA (dont deux qui siègeront également au conseil d'administration,

A l'issue des opérations de dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué n° 1 assemblées générales et conseil d'administration :

Se portent candidats : Mme Stéphanie GAYET et M. Robert DUPARC.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

| | |
|---------------------|---------|
| Mme Stéphanie GAYET | 27 VOIX |
| M. Robert DUPARC | 6 VOIX |

Mme Stéphanie GAYET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée représentante de la commune au CFA (assemblées générales et conseil d'administration).

Délégué n° 2 assemblées générales et conseil d'administration :

Se portent candidats : M. Philippe GARCIA et M. Robert DUPARC.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

| | |
|--------------------|---------|
| M. Philippe GARCIA | 27 VOIX |
| M. Robert DUPARC | 6 VOIX |

M. Philippe GARCIA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales et conseil d'administration).

Délégué n° 3 assemblées générales :

Se porte candidat : M. Soufiane ACHCHTOUI

A obtenu :

| | |
|-----------------------|---------|
| M. Soufiane ACHCHTOUI | 27 VOIX |
|-----------------------|---------|

M. Soufiane ACHCHTOUI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales).

Délégué n° 4 assemblées générales :

Se porte candidat : Mme Claudine MATALA

A obtenu :

| | |
|---------------------|---------|
| Mme Claudine MATALA | 27 VOIX |
|---------------------|---------|

Mme Claudine MATALA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée représentante de la commune au CFA (assemblées générales).

Délégué n° 5 assemblées générales :

Se porte candidat : M. Jean-Christophe THIERS

A obtenu :

M. Jean-Christophe THIERS 27 VOIX

M. Jean-Christophe THIERS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales).

Délégué n° 6 assemblées générales :

Se porte candidat : M. Michel ALBERGUCCI

A obtenu :

M. Michel ALBERGUCCI 27 VOIX

M. Michel ALBERGUCCI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé représentant de la commune au CFA (assemblées générales).

L'élection a donné les résultats ci-après :

ONT ETE ELUS REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CFA :

- MME STEPHANIE GAYET
- M. PHILIPPE GARCIA
- M. SOUFIANE ACHCHTOUI
- MME CLAUDINE MATALA
- M. JEAN-CHRISTOPHE THIERS
- M. MICHEL ALBERGUCCI

DONT DEUX DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CFA :

- MME STEPHANIE GAYET
- M. PHILIPPE GARCIA

Pour copie conforme

Moissac le 24 juillet 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :